

**DELIBERATION D'ASSEMBLEE GENERALE DE LA CCIT AIN : 31 MAI 2021**

**Objet : ANIMATEUR POUR LE DEVELOPPEMENT DU COMMERCE DE LA PLAINE DE L'AIN**

Membres élus présents : MME BERTILLOT – MM. BERTOLOTTI - BORTOT – BUGAUD – MME DELLABLANCHE – MM. DUMAS - FONTENAT – FRATTA – GALLET – JOSEPH - JOUSSEAU - LUGAND – MARMILLON – MERCIER - MME NALLET – MM. PENON - PRADEL – VERNE -  
Membres associés présents : MME BUTILLON – MM. DUCLOS-COLAS –PIDOU – MME PREVALET – M. VIALLO

***Intervention de Frédéric Bortot, Vice-président Secrétaire***

La Chambre porte, depuis de nombreuses années, le poste d'Animateur du commerce de la Plaine de l'Ain.

Ce poste en CDD annuel arrive à échéance au 31 décembre prochain. Il est tenu actuellement par Laetitia Langlet-Garilhe.

Le poste est cofinancé par l'union commerciale et la Communauté de communes de la Plaine de l'Ain. Le financement de cette dernière est déjà assuré pour 2022.

Il vous est donc demandé de bien vouloir autoriser le Président à solliciter les partenaires pour leur participation financière sur l'année 2022.

**L'Assemblée, vu l'exposé de Frédéric Bortot, Vice-président Secrétaire, autorise le Président à solliciter les partenaires pour leur participation financière sur l'année 2022.**

La présente délibération a été prise dans les conditions suivantes :

- Nombre de Membres Élus ..... 36
- Nombre de Membres en exercice ..... 32
- Nombre de Membres présents ..... 18
- Nombre de voix pour ..... 18
- Nombre de voix contre ..... 0
- Nombre d'abstentions ..... 0

Pour Extrait Certifié Conforme,

Frédéric BORTOT  
Vice-Président



Patrice FONTENAT  
Président

